

Délibération n°260703\_52

Séance du Conseil d'administration du 3 juillet 2026

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 17

Membres représentés : 7

Pour :

**DÉCISION**

AVIS

INFORMATION

**Projet INTERREG VI-A FRANCE-SUISSE 2021-2027 HI-PRO**

**Vu** la réglementation pour la soumission des programmes INTERREG VI FRANCE-SUISSE 2021-2027 ;

**Vu** le dépôt du projet HI-PRO.

**Considérant que** le projet HI-PRO vise à maîtriser la production d'assemblages robustes et novateurs capables de conférer des performances mécaniques, chimiques et/ou physiques pour des applications à haute valeur ajoutée dans des domaines techno-industriels de pointe. Les travaux menés dans cette perspective s'appuieront sur des recours à des procédés innovants, à des analyses expérimentales dans le domaine des matériaux, ainsi qu'à une expertise en évaluation et optimisation de profil environnemental.

**Considérant que** le projet examinera en particulier le développement et la fabrication d'assemblages multi-matériaux écoresponsables, dans le secteur de la technologie de haute précision (horlogerie atomique) et de la maintenance ferroviaire moderne.

**Considérant que** le consortium du projet est composé par l'UTBM et l'entreprise VERACY pour la France, et par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, MATISA Matériel Industriel SA et Oscilloquartz pour la suisse ; L'UTBM aura la charge de la gestion administrative du projet en tant que chef de file France et se focalisera sur la mise en œuvre de solutions d'assemblage hybride par projection thermique équipée de moyens robotisés permettant de traiter des géométries complexes et de garantir la reproductibilité du procédé à l'échelle industrielle.

Considérant que le budget prévisionnel du projet et son plan de financement sont les suivants :

DEPENSES	Montant	RESSOURCES	Montant	%
<b>Personnel (Charges comprises)</b>	<b>280 811,58</b>	<b>FEDER</b>	<b>308 044,05</b>	<b>80,0%</b>
Permanents UTBM	100 811,58			
Contractuels recrutés spécifiquement pour le projet	180 000,00			
<b>Frais externes</b>	<b>62 121,74</b>	<b>Autofinancement UTBM</b>	<b>77 011,01</b>	<b>20,0%</b>
Frais de déplacements (forfait 15 % des frais de personnel)	42 121,74			
Frais extérieurs	0,00			
Forfait aide au montage	20 000,00			
Equipements	0,00			
<b>Frais de bureau et frais administratifs (15% des frais de personnel)</b>	<b>42 121,74</b>			
<b>Total des dépenses</b>	<b>385 055,06</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>385 055,06</b>	<b>100%</b>

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

- D'approuver le projet INTERREG VI France-SUISSE 2021-2027 HI-PRO ainsi que son budget prévisionnel et son plan de financement.

Abstention(s) : 0  
Votants : 24  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 24  
Pour : 24  
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur  
Par déléguation  
la Directrice Générale des services,  
Ghislain MONTAVON

Virginie FICHTER

le 03/07/26